

Un budget inédit de plus de 500 millions d'euros pour le réseau fluvial wallon

Belga, juin 2017



Un budget inédit de plus de 500 millions d'euros pour le réseau fluvial wallon
© VIRGINIE LEFOUR - BELGA

Un budget inédit de plus de 500 millions d'euros sera dégagé pour le réseau fluvial wallon au cours de l'actuelle législature, a annoncé mardi le ministre wallon des Travaux publics, des Voies hydrauliques et du Patrimoine, Maxime Prévot (cdH).

Une enveloppe globale de plus de 500 millions d'euros a été programmée au cours de la présente législature pour les investissements et les entretiens structurels du réseau fluvial wallon. Cette enveloppe est composée de diverses sources budgétaires, à savoir des budgets du "*Plan Infrastructures 2016-2019*" (soit 75 millions d'euros), des budgets classiques du service public de Wallonie (soit près de 200 millions d'euros), des budgets de la Sofico (soit plus de 100 millions d'euros) et du cofinancement du projet européen RTE-T Seine-Escaut (soit 150 millions d'euros cofinancés avec l'Europe).

Deux millions de camions qui ne se sont pas sur les routes

Les voies hydrauliques wallonnes ont été intégrées en début de législature au "*Plan Infrastructures 2016-2019*". "*Les voies hydrauliques wallonnes doivent devenir de plus en plus attractives et l'enjeu est majeur*", a indiqué Maxime Prévot mardi à Thieu, évoquant la voie d'eau comme réelle alternative au transport routier. "*Les camions qui transitent sur le réseau routier wallon ont un impact conséquent sur l'état des routes, le passage d'un semi-remorque de 44 tonnes équivaut au passage d'environ 150.000 véhicules cumulés. Quarante millions de tonnes de marchandises sont aujourd'hui transportées par bateau chaque année via le réseau wallons qui compte 450 kilomètres de voies navigables en Wallonie. Cela équivaut à quelque 2 millions de camions qui ne se retrouvent pas sur nos routes*", a-t-il souligné.

Maxime Prévot a par ailleurs annoncé une nouvelle gestion "*high-tech*" des infrastructures fluviales wallonnes via le nouveau centre Perex 4.0 dont les missions de gestion du trafic seront étendues aux voies navigables. Cette nouveauté permettra à la Wallonie de se positionner à l'avant-garde européenne pour le contrôle et la surveillance de l'état du réseau fluvial et de ses ouvrages d'art hydrauliques.